

La Chambre est d'avis, en conséquence, qu'à la prochaine conférence des délégués du Royaume-Uni et des Dominions, les délégués du Dominion du Canada devraient inviter la conférence à adopter une résolution priant le Parlement du Royaume-Uni et les Parlements des Dominions de passer une loi statuant que Sa Très Gracieuse Majesté, par Sa Proclamation royale, donnée sous le Grand Sceau du Royaume, apporte au Titre royal et aux Titres qui appartiennent actuellement à la Couronne ces modifications, qu'il plaira de faire à Sa Majesté, afin, plus spécialement, d'inclure dans le Titre royal et les Titres les mots: "Roi du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et de l'Etat libre d'Irlande".